



Monsieur Denis ORJOL
Comité Trésor-Argaat des Amies et Amis de la
Commune de Paris-1871
2, rue Kérampont
22300 LANNION

Paris, le **09 JUL. 2020**

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier et vous en remercie.

La décision du Conseil départemental du Gard de ne plus voir apparaître le nom de Jules Vallès, votée à l'unanimité de ses membres, relève de sa seule responsabilité.

Je ne connais pas les motivations de l'exécutif, mais je partage votre analyse sur cette illustre personnalité dont la vie est une révolte permanente contre l'injustice, une lutte sans relâche pour changer l'ordre établi. Ce d'autant plus qu'à partir de l'expérience douloureuse de sa prime jeunesse, il s'est attaché à défendre les droits de l'enfant comme d'autres les droits de l'homme.

Quant au choix d'Ada Lovelace, je formule l'hypothèse qu'il résulte sans doute du travail que cette mathématicienne a réalisé dans le domaine du langage informatique.

Je vous prie de croire, Monsieur, au témoignage de ma considération distinguée.

Tes cordialement,


Olivier FAURE
Premier secrétaire du Parti socialiste